



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Septième déjeuner entre personnes en situation de pauvreté et parlementaires
Des services publics qui clochent**

QUÉBEC, le 6 novembre 2007 – Ce sont des personnes en situation de pauvreté d'un peu partout au Québec qui sont venues dire elles-mêmes aux parlementaires ce qu'elles pensent des services publics, et quel est le rôle de ces services pour avancer vers un Québec sans pauvreté. Pour une septième année consécutive, un déjeuner a été convoqué par le **Président de l'Assemblée nationale du Québec** en collaboration avec le **Collectif pour un Québec sans pauvreté**. À cette occasion, les personnes en situation de pauvreté ont proposé aux 25 parlementaires présentEs des mises en situation sur le thème « Des services publics qui clochent ». Pour un bref instant, les parlementaires ont eu la possibilité de se mettre dans la peau des personnes qui vivent la pauvreté.

C'est à titre de citoyens et de citoyennes qui ont des droits que ces personnes tenaient à rappeler l'importance de l'accès aux services publics. Les nombreuses barrières, l'indifférence, les préjugés, la discrimination, les coûts importants, les hausses de tarifs sont quelques-uns des sujets qui ont été abordés. Les échanges ont offert un aperçu des effets des décisions gouvernementales sur les conditions de vie des personnes au bas de l'échelle.

Rappelons que la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, votée à l'unanimité en 2002, impose l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Pour y arriver, il est nécessaire que les services publics accompagnent la hausse des revenus de ces personnes.

Cette rencontre avait lieu dans la foulée de la *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté*, le 17 octobre de chaque année. Rappelons que cette journée est une recommandation des Nations Unies aux États du monde afin qu'ils se mettent à l'écoute de ceux et celles qui vivent la pauvreté.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

N.B. : La déclaration lue et remise aux parlementaires est également disponible pour diffusion.

